

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser la démarque inconnue.

Savoir utiliser les matériels techniques à disposition du service de sécurité dans un établissement.

Être capable d'occuper les fonctions d'agent de sécurité en grande distribution.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant, par sa fonction, une relation directe ou indirecte avec du public
12 personnes maximum

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

6 heures soit 1 journée

60% théorie

40% pratique

VALIDATION

Evaluation tout au long de la formation par l'intervenant

Attestation de stage

Document de synthèse remis aux stagiaires

PROFIL FORMATEUR

Nos formateurs sont issus du métier dans lequel ils interviennent.

Ils sont pour un bon nombre d'entre eux en activité dans le métier dont ils sont spécialistes

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

1^{ère} partie : Définition de la démarque inconnue :

2^{ème} partie : Rappel des obligations légales :

3^{ème} partie : Réglementation :

- Définition de l'infraction
- Les différentes sanctions pénales
- Les suites pénales
- Le vol
- Tentative de vol
- L'escroquerie
- Consommation sur place
- Dégradation
- Vol à main armée
- Effraction de nuit
- Interpellation des mineurs, des majeurs

4^{ème} partie : Matériels et techniques :

- Contrôle entrées/sorties
- Les antennes antivols

5^{ème} partie : Cas concrets de mise en situation sous forme de logiciels

6^{ème} partie : Mise en application sous forme d'un QCM de 40 questions pour validation des acquis